

# NOS

Hiver 2013  
LES NOUVELLES  
DE SUD

LE BULLETIN D'INFORMATION DE COORDINATION SUD # 153

Vie des commissions

## LA CERTIFICATION

## HUMANITAIRE :

## UNE FAUSSE BONNE IDÉE ?

Dans quelle mesure la « certification » des organisations humanitaires peut-elle contribuer à accroître l'efficacité et la responsabilité des ONG du Nord et du Sud ? Le projet « Certification Review », financé et mis en œuvre par le Steering Committee for Humanitarian Response (SCHR), a consulté des acteurs du secteur pour tenter de répondre à cette question.

Pauline CHETCUTI,

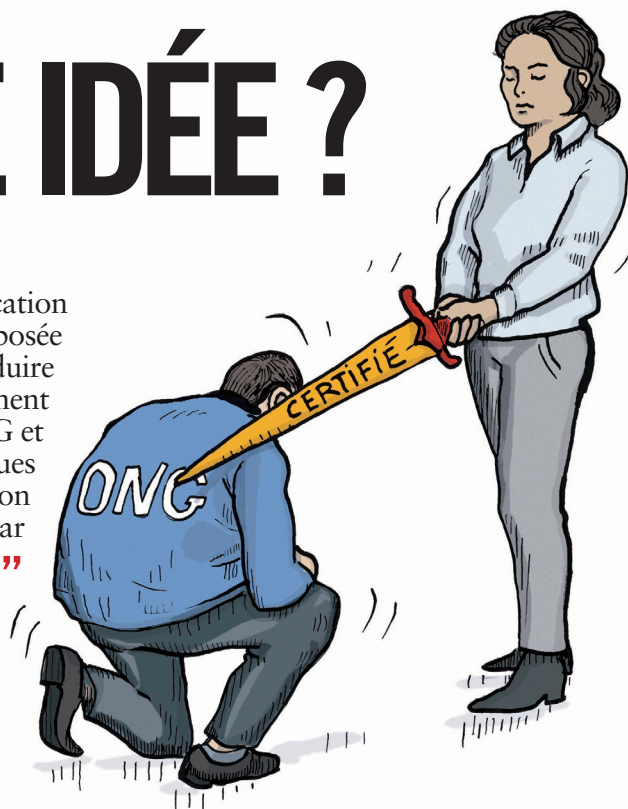
Action Contre la Faim, membre de la commission Humanitaire de Coordination SUD

La commission Humanitaire de Coordination SUD, en partenariat avec le Groupe URD, a suivi de près ce processus. Se basant sur le projet proposé par le SCHR, le groupe s'est interrogé sur les conditions qui rendraient

un système de certification utile aux ONG, tout en relevant les conséquences négatives qu'un tel mécanisme pourrait engendrer. Pour les 10 organisations participantes, l'objectif prioritaire de tout système de certification est de stimuler les démarches qualité au sein des organisations, en encourageant le partage des bonnes pratiques, en orientant le contrôle sur la qualité et les résultats des programmes et en mettant au cœur du dispositif les populations bénéficiaires. L'étude approfondie du projet proposé par le SCHR ne fait pas ressortir un tel objectif. Au contraire, ce dernier semble asseoir la certification sur la capacité des organisations à se conformer à des normes techniques et des standards. Ce faisant, le mécanisme proposé néglige un élément important : une organisation, grande ou petite, locale ou internationale, est engagée dans une démarche de progrès d'abord dans sa réponse aux besoins des populations.

De fait, plutôt que l'amélioration de la qualité de l'action humanitaire, la certification telle que proposée pourrait se réduire à un encadrement des ONG et présenter des risques d'instrumentalisation du système

« La certification telle que proposée pourrait se réduire à un encadrement des ONG et présenter des risques d'instrumentalisation du système par certains États. »



par certains États. Les effets négatifs de la certification seraient alors plus importants que ses bénéfices.

Enfin, la certification pourrait s'avérer utile dans une optique d'allègement des contrôles imposés par les bailleurs. Mais cela ne serait possible que si ces derniers reconnaissent la validité de cette certification ; ce qui, à ce jour, est loin d'être garanti. Si les risques ne sont pas ou mal gérés, le projet du SCHR

pourrait avoir des impacts négatifs très importants sur le secteur et notamment sur les plus petites structures du Nord comme du Sud. Consciente que la réflexion sur un système de certification est essentielle pour le développement du secteur humanitaire et qu'une démarche concrète est en cours, la commission Humanitaire reste mobilisée et continuera à partager les résultats de ses réflexions sur la question. ■

Coordination SUD  
Solidarité Urgence Développement

ÉDITEUR COORDINATION SUD  
14, passage Dubail 75010 Paris  
Tél. : 01 44 72 93 72  
sud@coordinationsud.org

Directeur de publication : Jean-Louis Viélaus  
Rédacteur en chef : Daniel Verger - Coordinatrice : Stéphanie Dubois de Prisque  
Imprimeur : Gécy - Dépôt légal à parution ISSN 1267-6947  
Les positions exprimées dans le bulletin engagent leurs auteurs, et ne sauraient représenter le point de vue officiel de Coordination SUD.  
Abonnement, nous contacter : duboisdeprisque@coordinationsud.org

À SUIVRE

FORMATION QUALITÉ DE L'AIDE : ENJEUX ET MÉTHODES Le Groupe URD et Coordination SUD organisent conjointement du 15 au 17 janvier 2014 une formation destinée aux professionnels de l'humanitaire et du développement souhaitant acquérir des méthodes et outils de gestion de la qualité au niveau opérationnel et au niveau organisationnel. Ils apprendront à maîtriser les concepts clés liés à la qualité et à se familiariser avec les différentes initiatives Qualité existantes dans le secteur.

## S'adapter dans un monde en changement

Coordination SUD, notre plate-forme collective, aborde les années 2014-2016 dotée d'une gouvernance rénovée, de perspectives stratégiques renouvelées et d'un plan d'action au plus près des enjeux actuels et des attentes de ses membres.

Au terme d'un débat nourri, Coordination SUD a profondément modifié la composition et le mode d'élection de ses instances associatives pour donner plus de place à ses membres. L'évaluation externe et indépendante de notre programme d'activités 2010/12 conclut que Coordination SUD « a renforcé l'unité de la coordination dans le respect de la diversité. Elle a su consolider sa position par rapport aux principaux acteurs français et européens de la coopération et de la solidarité internationale, et accompagner ses membres dans un monde en profonde mutation ».

Fort de cette assise, l'Assemblée générale de juin 2013 a largement adopté les perspectives stratégiques qui guideront notre action pour les années à venir. Coordination SUD se met en marche dès à présent pour répondre aux trois défis identifiés. La construction d'une vision plus ambitieuse de la solidarité internationale nécessite une véritable projection et une mobilisation collective, afin de peser sur les décisions politiques. Notre place et nos positionnements peuvent s'affirmer de façon plus audacieuse dans l'enceinte du secteur des ONG, et au-delà. Enfin, notre consolidation structurelle contribue à faire de Coordination SUD un espace toujours plus riche de sa diversité, plus solidaire entre ses membres et ouvert au dialogue avec les autres acteurs.

Un cap qu'il nous faudra tenir dans un monde en mouvement et en des temps troublés. ■

# QUELLE POLITIQUE D'AIDE AU DÉVELOPPEMENT POUR LA FRANCE ?

La politique de développement française sera très prochainement débattue au Parlement, dans le cadre d'un projet de loi d'orientation et de programmation (LOP). Retour sur les enjeux, au vu de l'action engagée sous la présidence Hollande.

**Bernard PINAUD,**

délégué général du CCFD-Terre Solidaire  
et vice-président de Coordination SUD

**Dans le cadre de la campagne présidentielle de 2012, Coordination SUD a interpellé les candidats sur les enjeux d'une politique française de développement ambitieuse,** à la hauteur des défis auxquels notre monde est confronté (pauvreté qui perdure, creusement des inégalités, crise écologique, etc.) et ayant pour socle le respect des droits humains. L'enjeu était donc que les partis politiques et les candidats prennent des engagements forts sur la solidarité internationale :

**En faveur d'un changement de paradigme sur le « développement »** Le modèle actuel, qui mise sur un système économique mondialisé, « déterritorialisé » et dérégulé, fondé sur l'accumulation des richesses par un petit nombre, la financiarisation, la surexploitation des ressources, l'irresponsabilité et l'impunité des acteurs n'est pas viable. Ce « modèle », qui fait de la croissance économique son objectif ultime, de la compétition et de la recherche du profit maximum son mode opératoire, génère et entretient les situations d'inégalités sociales et de crises écologiques. Il s'impose aux dépens des populations les plus vulnérables et compromet les possibilités de développement des générations futures.

### En faveur d'une approche globale des enjeux de développement

Au-delà de l'aide publique au développement (APD), une politique de développement ambitieuse doit nécessairement passer par une mise en cohérence de l'ensemble des politiques publiques (énergétiques, fiscales, commerciales, migratoires, etc.) avec les objectifs de développement et de respect des droits humains au Sud. Elle suppose également la régulation des acteurs économiques et financiers mondialisés et le renforcement de leur responsabilité fiscale, sociale, environnementale et en matière de droits humains. Elle impose enfin une réflexion plus englobante sur la question du financement du développement (financements innovants additionnels à l'APD, taxes internationales, mobilisation des ressources fiscales domestiques par exemple).

### En faveur d'une aide publique au développement rénovée

L'action des États du Nord en matière d'aide publique au développement est largement remise en question : trop souvent dévoyée (c'est-à-dire mise au service de leur influence économique, culturelle, militaire ou géopolitique), trop souvent soumise aux aléas budgétaires de ces États bailleurs, et plaçant, malgré tout, les pays en développement dans une situation de dépendance. Face à ces constats, il est indispensable de repenser la philosophie et les instruments de cette APD et d'assurer sa cohérence avec les objectifs de lutte contre la pauvreté et les inégalités. Ceci en ne misant pas tout sur la mobilisation de financements privés et le soutien aux acteurs privés, au risque de s'éloigner de l'objectif d'intérêt

général, mais plutôt en retrouvant un équilibre entre prêts aux pays à revenus intermédiaires et subventions aux pays les moins avancés prioritaires sur les secteurs sociaux par exemple. Il est également indispensable de rompre avec les « vieux démons » de l'APD française : aide liée aux intérêts commerciaux des entreprises françaises, politique de prêts irresponsable aux pays en développement, absence de transparence et de redevabilité notamment vis-à-vis des bénéficiaires finaux, etc.

### Pendant la campagne présidentielle, le candidat François Hollande avait pris un certain nombre d'engagements sur ces différents sujets,

par exemple : celui de mettre en cohérence les objectifs affichés et les moyens mis en œuvre en termes d'APD, de revaloriser le niveau des dons bilatéraux pour des projets de développement et de doubler la part d'aide bilatérale transitant par les ONG ; celui de mettre en place des taxes sur les transactions financières, française et européenne, ambitieuses (basées sur une assiette large) et d'affecter une part significative des sommes collectées au développement et à la lutte contre le changement climatique ; celui d'imposer la transparence comptable pays par pays des entreprises multinationales - quel que soit leur secteur d'activité - pour lutter contre l'évasion fiscale ; celui de responsabiliser les grandes entreprises face aux actions de leurs filiales, en matière de droits humains et environnementaux, et de veiller à l'exemplarité de l'État et à renforcer les exigences de ses opérateurs (AFD, Proparco) vis-à-vis des acteurs privés qu'ils soutiennent.

## À FAIRE

**COLLOQUE ÉLECTIONS PARLEMENTAIRES EUROPÉENNES** Coordination SUD organise en ce début d'année 2014 un colloque sur les enjeux des élections parlementaires européennes pour la solidarité internationale, le développement et l'action humanitaire. Le comité de pilotage Élections européennes échangera sur ces questions avec les différents partis politiques sur la base du manifeste diffusé par Coordination SUD.

## CONFÉRENCE NATIONALE HUMANITAIRE

La conférence nationale Humanitaire aura lieu le 3 avril 2014 au centre de conférences internationales du ministère des Affaires étrangères à Paris et d'ores et déjà, la commission Humanitaire de Coordination SUD participe à la définition de son contenu.

Aujourd'hui, on constate certains efforts (mise en place de la plateforme globale d'action pour la RSE, transparence pays par pays dans la loi bancaire - grâce à l'action des parlementaires - y compris au niveau européen) ; mais les engagements du candidat François Hollande, au mieux, restent encore à concrétiser en termes d'action gouvernementale et, dans certains cas, ont déjà été oubliés. À titre d'exemple, l'État français ne respecte toujours pas ses engagements internationaux en matière de montant d'APD (loin de l'objectif de 0,7 %, la

France ne consacrait en 2013 que 0,46 % de son RNB à l'APD) et les crédits budgétaires de la mission d'APD baissent de manière régulière ainsi que l'enveloppe des subventions bilatérales pour des projets de l'AFD dans les pays prioritaires.

**En revanche, le candidat François Hollande avait pris l'engagement, en termes cette fois-ci de processus et de gouvernance de la politique de développement, d'organiser des Assises du développement et de la solidarité internationale.** Il a effectivement donné suite à cet engagement, fin 2012-début 2013, et ces Assises, malgré les limites déjà explicitées de l'exercice, ont elles-mêmes permis d'aboutir à la concrétisation de deux propositions fortes de Coordination SUD reprises par le candidat François Hollande : l'élaboration d'une loi d'orientation et de programmation relative à la politique française de

développement et de solidarité internationale (cf. encadré sur la LOP-DSI) ; et le renouvellement et le renforcement du dialogue formalisé entre ONG et pouvoirs publics. Sur ce dernier point, un Conseil National du Développement et de la Solidarité Internationale - espace pérenne de dialogue stratégique entre les pouvoirs publics et les acteurs non-gouvernementaux mais aussi de redevabilité de l'État sur sa politique de développement et sur la cohérence de l'ensemble des politiques publiques avec les objectifs de développement - devrait voir le jour

début 2014. Coordination SUD reste très mobilisée sur la mise en œuvre de cet engagement. Sur le fond, les Assises ont également constitué un espace de dialogue intéressant, dans le sens où une approche globale du développement y a été privilégiée (débat sur les enjeux des « grandes régulations », sur la cohérence

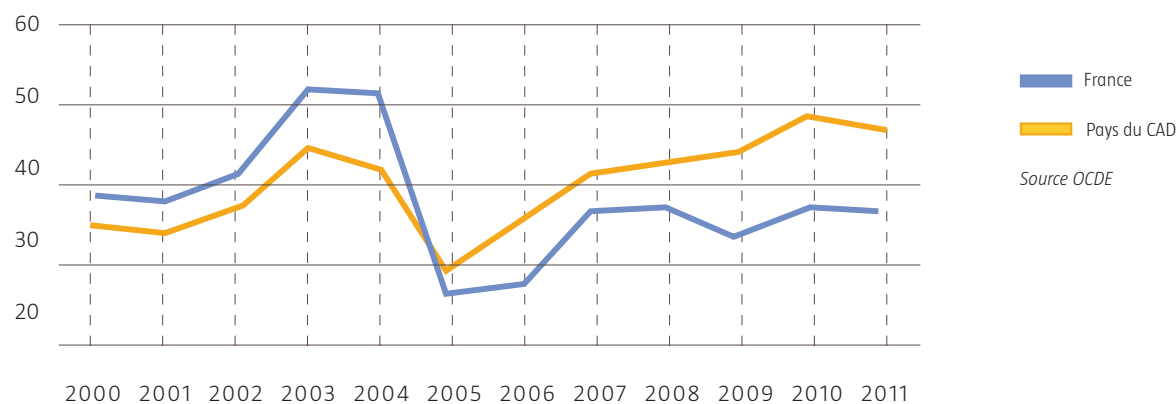
des politiques publiques avec le développement, etc). Le résultat est néanmoins mitigé. Dans son discours de clôture, le président Hollande n'est pas revenu sur les points « chauds » d'une politique de développement ambitieuse : la nécessité de prioriser les questions sociales et de développement humain, une approche par les droits et le renforcement des sociétés civiles (concentration au contraire sur les enjeux sécuritaires et économiques et ayant cherché avant tout à ménager la « diplomatie économique ») ; les enjeux d'encadrement du secteur marchand pour que les investissements privés ne se fassent pas aux dépens des populations du Sud, d'exemplarité de l'État dans son soutien aux acteurs privés au titre de sa politique de développement et dans son rôle de régulation, de protection des droits humains et de défense des biens communs ; l'urgence d'une rénovation de l'action et du dispositif d'aide publique au développement ; la nécessité de donner chair au principe de cohérence des politiques publiques avec les objectifs de développement et mettre fin aux situations d'incohérence largement débattues pendant les Assises (flux financiers illicites et évasion fiscale qui siphonnent les ressources des pays, développement de la filière d'agrocarburants industriels qui pèse sur les agricultures familiales et la sécurité alimentaire mondiale, etc). Tous ces combats restent donc encore à mener, notamment dans le cadre de l'élaboration de la loi d'orientation et de programmation sur la politique de développement et de solidarité internationale, soumise au débat parlementaire début janvier 2014. ■

“ Il est indispensable de rompre avec les « vieux démons » de l'APD française ”

**SEULEMENT 160 MILLIONS D'EUROS POUR LES 16 PAYS PRIORITAIRES, SOIT 10 MILLIONS PAR PAYS ET PAR AN**

**0,46 % DU RNB POUR L'APD FRANÇAISE EN 2013**

## APD aux pays les moins avancés (%)



## Le point sur la loi LOP-DSI

La Loi de programmation et d'orientation relative à la politique de développement et à la solidarité internationale de la France (LOP-DSI) devrait être adoptée début 2014. Elle concrétise une demande de longue date de Coordination SUD et un engagement de François Hollande pris lors des élections présidentielles. Elle constitue un aboutissement du processus lancé au début de l'année avec l'organisation des Assises du développement. Coordination SUD a pu mener un important travail de coordination et de priorisation des messages auprès des ministères et des parlementaires concernés pour faire de cette LOP-DSI un véritable outil d'orientation politique pour la solidarité internationale. Sans préjuger

des débats, des amendements et du vote final du parlement, prévu début 2014, le projet présenté répond en grande partie à nos demandes. Ces débats devront être l'occasion d'appropriation démocratique de cette importante politique publique, via une meilleure implication des parlementaires. Seule limite à cet exercice, et non des moindres, si l'aspect « politique d'orientation » est bien dans le projet de loi, l'aspect programmatique a été supprimé, empêchant toute discussion parlementaire future sur la traduction budgétaire des engagements internationaux de la France.

Sébastien FOURMY  
réfèrent CA de la commission Aide publique au développement

## LA SUITE A DONNER AUX OMD

À l'ordre du jour de la 68<sup>ème</sup> session de l'AG de l'ONU de septembre 2013 figurait le bilan des avancées sur l'évolution des OMD (Objectifs du millénaire du développement) et les perspectives pour le nouvel agenda de développement post-2015.

De nombreux événements parallèles ont été organisés par la société civile, présentant les demandes des citoyens pour un nouveau paradigme du développement, dont l'atelier organisé par le FIP en partenariat avec Beyond 2015, GCAP et Civicus.

Les chefs d'État ont trouvé un accord sur une « feuille de route » définissant l'agenda post-2015. Cela a été accueilli avec intérêt par la société civile qui a cependant exprimé le regret de voir cette déclaration peu novatrice : elle n'évoque ni la lutte contre les causes structurelles de la pauvreté et des inégalités ni la promotion d'une approche par les droits humains pour tous.

La suite de ces négociations intergouvernementales se conclura par l'adoption finale en septembre 2015 du cadre de développement post-2015.

## RENCONTRE DE LA SOCIÉTÉ CIVILE A JOHANNESBURG

La « Semaine de la société civile internationale » à Johannesburg, animée par Civicus et ses partenaires (notamment GCAP, DEEP, Action Aid) a été l'occasion pour quelques 300 participants de se réunir autour des préoccupations du moment sous le thème général « Gérer les déstabilisations : comment les OSC peuvent survivre et même prospérer dans un monde de plus en plus instable ». Les participants ont pu débattre de l'éducation au développement, des droits humains, de l'environnement favorable et de l'agenda post-2015. Ces échanges ont permis de renforcer la coopération entre OSC du monde entier et de constater que les ONG du Nord et du Sud partagent les mêmes préoccupations.

## COP 19

Varsovie a accueilli, du 11 au 22 novembre, le sommet international sur le climat (COP 19). Après l'échec du sommet de Copenhague en 2009, la COP 19 a entamé un nouveau cycle de négociations qui se terminera à Paris en 2015 avec pour objectif un engagement juridique de tous les pays. Des membres de Coordination SUD étaient présents à Varsovie pour promouvoir leurs positions sur les politiques climatiques.

## À FAIRE



L'invitée

# SANDRA METAYER, CHARGÉE DE MISSION DE LA COALITION-EAU

**L'eau et l'assainissement n'étaient que des sous-objectifs de l'OMD 7 sur l'environnement. Pour la Coalition-eau, la question de l'agenda post-2015 est cruciale. D'énormes progrès restent à accomplir dans ces domaines, sans lesquels aucun développement durable n'est envisageable.**

Depuis 2010, la communauté internationale se félicite d'avoir atteint la cible des OMD pour l'eau, qui vise à réduire de moitié le nombre de personnes n'ayant pas accès à l'eau potable. Un succès profondément illusoire, quand on sait que l'indicateur mesure l'utilisation de « sources d'eau améliorées » (c'est-à-dire protégées de la contamination par des matières fécales), et non pas l'accès à une eau véritablement potable. Si 768 millions de personnes ne bénéficient pas de sources d'eau améliorées, en réalité, ce sont 2 à 4 milliards de personnes qui ne consommeraient pas une eau potable.

Et la cible sur l'assainissement reste très en retard, puisque 2,5 milliards de personnes n'ont toujours pas accès à des installations sanitaires améliorées.

Or les conséquences du manque d'eau et d'assainissement sont gravissimes : maladies mortelles, insécurité alimentaire et malnutrition, coûts économiques, frein à l'éducation et à l'égalité des genres... Outre sa répartition inégale, la disponibilité d'eau de qualité se réduit encore davantage en raison des nombreuses pressions qui pèsent sur les ressources, comme la surexploitation ou la pollution.

À titre d'exemple, 90 % des eaux usées dans le monde sont rejetées dans les cours d'eau sans être traitées. L'accès à l'eau potable et à l'assainissement, la préservation et la bonne gestion des ressources en eau sont ainsi les préalables indispensables à tout développement durable.

Mais avec cette annonce de « succès » pour la cible Eau, le risque est aujourd'hui

« Le risque est aujourd'hui de voir l'eau sortir des priorités de la communauté internationale. »

de voir l'eau sortir des priorités de la communauté internationale. Des inquiétudes renforcées par le fait que certaines réflexions sur l'après-2015 semblent « oublier » cette thématique : si le [Panel de Haut Niveau](#) sur le post-2015 recommande l'adoption d'un objectif sur l'eau, d'autres rapports récents, comme celui du Secrétaire général des Nations unies (août 2013), ne mentionnent pas l'eau et l'assainissement parmi les thématiques phares de l'après 2015.

L'ampleur des défis ne doit pas être sous-estimée. Les ONG membres de la Coalition eau se mobilisent pour défendre l'adoption d'un objectif dédié à l'eau dans l'agenda post-2015. Elles demandent à ce que les États – au premier rang desquels la France – se positionnent en faveur d'un objectif qui

vise l'accès universel à l'eau potable, à l'assainissement et à l'hygiène, la gestion durable des ressources en eau, la réduction des pollutions et la résilience aux crises. En s'appuyant sur les travaux menés par la société civile, comme la plateforme Action Mondiale Contre

la Pauvreté (AMCP), les États devront définir un nouveau cadre pour l'après-2015, reposant sur des indicateurs fiables, mesurables et participatifs, afin d'éviter de reproduire les écueils des OMD. ■

[Lire l'étude de l'évolution de l'APD française pour l'eau potable et l'assainissement par la Coalition eau](#)

# LES ENJEUX DES ÉLECTIONS EUROPÉENNES

Tribune

Philippe JAHSAN,

coordonateur de l'action internationale de Solidarité Laïque et vice-président de Coordination SUD

**En mai 2014, les citoyens européens éliront leurs représentants au Parlement européen pour 5 ans. Dans un contexte de crises et avec plusieurs processus de négociation en cours sur des enjeux mondiaux, il s'agit d'un moment charnière pour la politique de développement et d'aide humanitaire européenne. Coordination SUD se mobilise pour faire remonter ses priorités dans l'agenda politique des futurs eurodéputés.**

C'est dans un contexte morose que s'organisent les prochaines élections parlementaires européennes. Le taux d'abstention risque de battre le triste record de 2009 (59 %), d'autant plus que ces élections subissent la concurrence d'autres échéances électorales (en France, les municipales de mars 2014). Après cinq ans de crises économique et financière, de politiques d'austérité et de crise de confiance des citoyens par rapport aux politiques, les extrêmes rivalisent avec les formations majoritaires dans les intentions de vote. Il est temps que l'Europe soit à nouveau perçue

et vécue comme une solution et un avenir choisis, plutôt qu'une construction subie ! Aussi pensons-nous que c'est au travers d'un engagement fort dans cette campagne derrière les messages de solidarité, de développement durable et de justice sociale, que la société civile pourra contribuer à remobiliser les citoyens autour de l'Europe.

**Pourquoi s'engager ?**

Les innovations institutionnelles du Traité de Lisbonne ont donné de nouvelles prérogatives législatives au Parlement européen. De nombreux domaines tombent dans le champ de la procédure dite « de codécision » selon laquelle le Parlement et le Conseil de l'Union européenne sont sur un pied d'égalité. L'avis du Parlement européen est ainsi contraignant sur les questions d'agriculture, de politiques énergétiques, d'immigration... Les eurodéputés ont également un rôle clé dans l'adoption et le suivi du budget de l'Union, l'évaluation des politiques et la mise à l'agenda de problématiques spécifiques. De plus, l'Union européenne est le principal bailleur de fonds de l'aide publique au développement (APD) ; elle joue aussi un rôle clef dans les processus internationaux en cours qui doivent aboutir à un nouveau cadre global de développement, incluant les objectifs de développement post-2015, les objectifs de développement durable, et le financement de la lutte contre le changement climatique. Parmi les institutions qui élaborent la politique étrangère de l'Europe, le Parlement est le seul organe directement élu par les citoyens. Et pour la première fois en 2014, les principaux

« L'UE a les moyens et le devoir de promouvoir, à l'intérieur et à l'extérieur de ses frontières, un développement durable, défendre la justice et les droits humains et lutter contre la pauvreté et les inégalités. »

partis politiques européens présenteront, dans le cadre de la campagne, un candidat à la présidence de la Commission européenne (CE) le président de la CE proposera ensuite les futurs commissaires à la nomination. Ces élections guideront donc réellement l'orientation des politiques européennes pour les cinq prochaines années.

**Ce que nous souhaitons porter**

Pauvreté, inégalités, changement climatique, conflits : les défis auxquels l'Europe est aujourd'hui confrontée sont des défis mondiaux, qui affectent autant les pays en développement que les pays développés. Cette période de crises nous offre l'opportunité de réinventer le modèle social européen et de refonder l'Europe sur une base plus solide et plus équitable dans le monde, dans la continuité de ses principes fondamentaux. Pour Coordination SUD, l'Union européenne a les moyens et le devoir de promouvoir, à l'intérieur et à l'extérieur de ses frontières, un développement durable, défendre la justice et les droits humains et lutter contre la pauvreté et les inégalités. Pour cela, il faut des institutions européennes progressistes, responsables, redevables et démocratiques : le Parlement européen est un acteur clé pour lui permettre de jouer ce rôle. Un manifeste, exprimant les principales attentes de Coordination SUD vis-à-vis des futurs députés européens, a été publié début décembre 2013. ■

3 questions à

Olivier LE MASSON,  
GRDR et membre du groupe  
Mali de Coordination SUD

## Repenser les mécanismes d'aide au Mali

**Quelle est la situation au Mali ?**

Depuis l'élection du nouveau président Ibrahim Boubacar Keita durant l'été 2013, une majorité de Maliens voit les signes d'un Mali « à nouveau debout ». Les éléments de la reconstruction sont là : un pouvoir légitime, une feuille de route pour le « renouveau du Mali » financée par les bailleurs internationaux, un processus de paix fragile mais réel. L'équation semble épineuse pour qui veut rendre au pays son unité et négocier avec les mouvements d'autonomie du Nord. Le triptyque « un État fort, une décentralisation renouvelée et des solidarités territoriales et sous régionales affirmées » peut être le ferment d'un nouveau contrat social.

**Quelles sont les suites de la conférence des donateurs du 15 mai dernier ?**

Cette conférence a été présentée comme un succès. Les engagements ont dépassé les espérances : 3,2 milliards d'euros. Nous aurions espéré que la France soit un meilleur exemple : sur les 280 millions annoncés, 150 millions sont des aides projets qui avaient été gelées durant la crise et 50 millions proviennent de reconversion de dette et d'aide budgétaire. Il reste peu de moyens supplémentaires pour créer le changement !

**Quelles sont vos propositions pour créer ce changement ?**

Les approches pluri-acteurs, associant l'ensemble des forces vives sur les territoires (autorités locales, sociétés civiles, entrepreneurs privés, diaspora, partenaires de coopération décentralisée) seront les plus fructueuses. Quand le château de cartes institutionnel s'est écroulé en mars 2012, ces acteurs ont maintenu leur présence et rassuré les populations. Coordination SUD s'associe à Cités Unies France et aux acteurs maliens concernés (AMM, ANICT, FECONG) pour avancer sur un dispositif conjoint technique et financier « pour un développement local » à proposer à l'État malien, aux bailleurs de fonds internationaux et notamment à la France. ■

RETROUVEZ TOUTES  
LES DATES DE L'AGENDA  
ET LES ACTUALITÉS  
[WWW.COORDINATIONSUD.ORG](http://WWW.COORDINATIONSUD.ORG)